



Assurance vie entière avec participation

Tirer le maximum de l'excédent



Assurances

Comment une assurance vie entière avec participation peut aider votre client à laisser un patrimoine plus important à ses proches.

Lorsque vos clients envisagent de faire un transfert de patrimoine intergénérationnel, leur préoccupation principale est de maximiser la valeur de leur patrimoine tout en évitant de créer un fardeau pour les bénéficiaires.

L'**Assurance Croissance RBC** et l'**Assurance Croissance Plus RBC** offrent des solutions qui empêchent la perte d'une part importante du patrimoine en raison des frais juridiques et d'homologation, tout en offrant les liquidités nécessaires pour payer l'impôt et autres dépenses.

La désignation d'un bénéficiaire est primordiale. Sans cela, le transfert simplifié de la prestation d'assurance vie est perdu et le produit de l'assurance se retrouve entremêlé dans le processus plus large du règlement successoral.

Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles vos clients devraient envisager de souscrire une assurance vie entière avec participation dans le cadre de leur stratégie de transfert successoral.



Réduire au minimum l'impôt

Le capital-décès de la police peut être utilisé pour couvrir les obligations fiscales, libérant ainsi une plus grande partie de la succession pour ses héritiers. Cette approche est particulièrement utile pour l'impôt sur les gains de capital dû sur un chalet, une résidence de vacances ou un immeuble de placement.



Transfert de patrimoine efficace

Du moment qu'un bénéficiaire est désigné, léguer un patrimoine à des héritiers au moyen d'une police d'assurance vie permet d'éviter l'homologation. Cela garantit que le capital-décès est distribué comme le client l'a souhaité, sans complications, coûts ou retards inutiles.



Plus grande liquidité

Le capital-décès de la police permet aux bénéficiaires d'accéder rapidement aux fonds qui peuvent servir à payer l'impôt, les dettes et d'autres obligations. Cela permet d'éviter la vente forcée des biens de la succession et de les laisser entre les mains des héritiers.



Maintien des opérations

Pour les clients propriétaires d'une entreprise, une police d'assurance vie entière avec participation peut assurer le bon fonctionnement de leur entreprise en fournissant rapidement les fonds nécessaires pour couvrir des dépenses liées à l'entreprise. Ces liquidités supplémentaires peuvent également servir à couvrir des besoins financiers immédiats, évitant ainsi la vente de l'entreprise dans des conditions défavorables.

Pourquoi choisir RBC Assurances ?

- Notre équipe de professionnels des placements compte collectivement plus d'une centaine d'années d'expérience en gestion d'actifs et suit la même philosophie de placement que RBC Gestion mondiale d'actifs® et RBC Marchés des Capitaux®.
- Notre répartition cible de l'actif de 50 % de titres à revenu fixe et de 50 % de titres à revenu non fixe est conçue pour atteindre des objectifs de placement à long terme.
- L'option de dépôt supplémentaire permet aux clients d'effectuer des versements supplémentaires au-delà des primes requises afin d'augmenter la valeur de rachat de leur police, en franchise d'impôt.
- Nos âges équivalents communs concurrentiels misent sur de solides taux de rendement internes pour les titulaires de police âgés de 35 à 55 ans.

Parlez à vos clients des avantages qu'une police d'assurance vie avec participation peut apporter en matière de préservation du patrimoine.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller à la vente de RBC Assurances au 1 866 235-4332 ou visiter :

www.rbcassurances.com/vieavecparticipation

Assureur : Compagnie d'assurance vie RBC.

®/™ Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.



Assurances